

Voyages conjoints de courte durée réalisés par des couples non mariés pour des motifs impérieux, l'un des partenaires étant Allemand(e) ou citoyen de l'Union européenne ou ressortissant de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège ou de la Suisse

Déclaration relative à la relation et aux motifs impérieux d'entrée

La présente déclaration est à remplir par la personne ayant une des nationalités susmentionnées. Elle doit être accompagnée d'une photocopie de la pièce d'identité de cette personne. Les deux partenaires doivent signer la déclaration.

Je soussigné(e),

Nom, prénom: _____

né(e) le: _____ nationalité: _____

domicilié(e) (adresse): _____

déclare que j'entretiens une relation/un partenariat durable avec:

Nom, prénom: _____

né(e) le: _____ nationalité: _____

domicilié(e) (adresse): _____

Nous avons un domicile commun à l'étranger. Des moyens de preuve pertinents sont joints à la présente déclaration

Le motif impérieux personnel suivant justifie l'entrée:

Des moyens de preuve pertinents sont joints à la présente déclaration.

Par la présente, je déclare en outre que je respecterai les réglementations sanitaires nationales (p. ex. respect de la distance minimale/mesures de protection lors du contact avec d'autres personnes, règles de quarantaine). Je certifie avoir fait toutes les déclarations ci-dessus en âme et conscience et qu'elles sont exactes et complètes.

Signature du partenaire ayant **la nationalité allemande ou celle d'un autre État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen**:

Lieu, date

Signature

Signature du **partenaire ressortissant d'un pays tiers**:

Lieu, date

Signature

**Explications complémentaires concernant le formulaire ci-dessus
« Déclaration relative à la relation et aux motifs impérieux d'entrée », à remplir
aux fins de voyages conjoints de courte durée en Allemagne réalisées par
des couples non mariés pour des motifs impérieux**

Remarques importantes:

Le formulaire ci-dessus sert à établir, vis-à-vis des compagnies aériennes et au moment du contrôle à la frontière, qu'il existe un motif d'entrée valable même en temps de pandémie de SARS-CoV2. Pendant le voyage, les signataires doivent porter sur eux ce formulaire ainsi que les autres documents le cas échéant nécessaires.

Le formulaire ci-dessus ne saurait remplacer un visa éventuellement requis. Les ressortissants de pays tiers soumis à l'obligation de visa doivent donc en outre être munis d'un visa valable.

En revanche, il n'est pas nécessaire de présenter, en plus, une attestation consulaire. Ainsi, les représentations diplomatiques ou consulaires allemandes ne délivrent même pas de telle attestation. En effet, le formulaire à utiliser est celui d'en haut qui doit aussi être emporté pendant le voyage.

Depuis le 10 août 2020, les couples non mariés peuvent effectuer des voyages conjoints de courte durée en Allemagne (au maximum 90 jours sur une période de 180 jours) dans les conditions suivantes:

a. Conditions préalables:

L'un des partenaires est Allemand(e), citoyen de l'Union ou ressortissant de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège ou de la Suisse. Il s'agit d'une **relation/d'un partenariat durable**, c'est-à-dire prévu(e) dans la durée, et **il existe un domicile commun à l'étranger**. Des **motifs impérieux** (p. ex. naissance, mariage ou obsèques d'un membre de la famille) justifient l'entrée sur le territoire.

b. Lors de l'entrée, le voyageur doit porter sur lui des justificatifs appropriés:

- Déclaration des deux partenaires relative à la relation et aux motifs impérieux d'entrée (p. 1 du présent document), ainsi que
- Justificatifs concernant l'existence de la relation, notamment l'existence d'un domicile commun à l'étranger.

Pour prouver l'existence de la relation, des photos, les médias sociaux, la correspondance écrite ou électronique peuvent servir de documentation complémentaire.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site du ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire:

<https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/faqs/EN/topics/civil-protection/coronavirus-fr/coronavirus-faqs.html>

Gemeinsame kurzfristige Reisen unverheirateter Paare aus zwingenden Gründen, bei denen ein Partner oder eine Partnerin Deutscher oder Unionsbürger oder Staatsangehöriger Islands, Liechtensteins, Norwegens oder der Schweiz ist

Erklärung zur Beziehung und zum zwingenden Einreisegrund

Die Erklärung ist von der Person mit einer oben angegebenen Staatsangehörigkeit auszufüllen. Eine Kopie des Ausweises dieser Person ist beizufügen. Beide Partner müssen die Erklärung unterschreiben.

Hiermit erkläre ich,

Name, Vorname: _____

geboren am: _____ Staatsangehörigkeit: _____

wohnhaft (Adresse): _____

dass ich eine auf Dauer angelegte Beziehung/Partnerschaft führe mit:

Name, Vorname: _____

geboren am: _____ Staatsangehörigkeit: _____

wohnhaft (Adresse): _____

- Wir haben einen gemeinsamen Wohnsitz im Ausland.
Geeignete Nachweise hierzu sind der Erklärung beigefügt.

Es liegt folgender zwingender persönlicher Grund der Einreise vor:

Geeignete Nachweise hierzu sind der Erklärung beigefügt.

Ich erkläre hiermit außerdem, dass ich mich an die nationalen gesundheitsspezifischen Regelungen (z. B. Einhaltung des Mindestabstandes/Schutzmaßnahmen bei Kontakt zu anderen Personen, Quarantänevorschriften) halten werde. Ich versichere, dass ich die vorstehenden Angaben nach bestem Wissen und Gewissen gemacht habe und dass sie richtig und vollständig sind.

Unterschrift des Partners mit **deutscher oder Staatsangehörigkeit eines anderen Mitgliedsstaats der EU oder des EWR**:

Ort, Datum

Unterschrift

Unterschrift des **drittstaatsangehörigen Partners**:

Ort, Datum

Unterschrift